

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT****N° 25 / 38****Séance du 29 septembre 2025**

Membres en Exercice : 14
Présents : 12
Procurations : 1
Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf septembre à 18 H.30, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis MOSSAZ, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 22 septembre 2025.

Membres présents : Mmes MM. ANDRE Bérengère, BALSEM Lydie (arrivée à 19h02), BILLET Benoît (arrivé à 18h42), BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, FILLOD Claude, FOUCART Bernard, LECOQ Frédéric, MOSSAZ Denis, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie.

Absent(e)s ou excusé(e)s : ARTERO Véronique, VERDET Patricia (pouvoir donné à Pascale BOSSON).

Secrétaire : Bernard FOUCART

Objet : Mise à disposition de terrain à la CNR – parcelle C2401

Monsieur le Maire fait part de la demande de la Compagnie Nationale du Rhône pour la mise à disposition, à titre gratuit, d'un terrain privé communal situé rue des Chagnauds, parcelle cadastrée C2401, afin d'installer une borne de surveillance d'une hauteur de 1,35 m sur une plateforme béton d'une surface de 1,40 m².

Il présente le projet de convention de mise à disposition d'un terrain communal établi à cet effet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

⇒ **Approuve** la mise à disposition, à titre gratuit, d'un terrain privé communal situé rue des Chagnauds, parcelle cadastrée C2401, afin d'installer une borne de surveillance d'une hauteur de 1,35 m sur une plateforme béton d'une surface de 1,40 m².

⇒ **Autorise** le maire à signer tous documents administratifs et comptables relatifs à cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Le secrétaire

Bernard FOUCART

Le Maire



Denis MOSSAZ